

Commission de l'application des normes

Date: 1 juin 2021

▶ Programme de travail provisoire

Cas individuels: Les cas inclus dans la liste finale seront divisés en deux groupes: le premier sera composé des cas dans lesquels une double note de bas de page a été insérée par la commission d'experts et qui se trouvent au **paragraphe 128** de l'addendum de 2021 au rapport de la commission d'experts de 2020. Le deuxième groupe de pays sera composé de tous les autres cas figurant sur la liste finale. Conformément à la pratique établie, les cas seront automatiquement inscrits par le Bureau, en commençant par les pays figurant dans le premier groupe. Par ailleurs, suite aux décisions prises lors des consultations tripartites informelles sur les méthodes de travail de la commission, le Bureau tiendra compte des différents fuseaux horaires et de la complexité des cas à examiner. **Les numéros des cas figurant dans le programme provisoire ci-dessous ne correspondent à aucun pays en particulier jusqu'à ce que la liste finale soit adoptée.**

Jour	horaire	ordre du jour
Vendredi 28 mai	14 h 00 – 15 h 30	<ul style="list-style-type: none">• Élection du bureau de la commission• Informations d'ordre général par la représentante du Secrétaire général• Déclaration du président de la commission• Remarques préliminaires des vice-présidents• Adoption du document D.1 (travaux de la commission)• Adoption du document D.2 (liste des cas)
Jeudi 3 juin	13 h 00 – 16 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Déclarations de la présidente de la commission d'experts et du président du Comité de la liberté syndicale• Discussion générale sur le rapport général• Application des normes internationales du travail dans le contexte de la pandémie de COVID-19
	16 h 15	<ul style="list-style-type: none">• Séance informelle d'information pour les gouvernements
Vendredi 4 juin	13 h 00 – 16 h 00	<ul style="list-style-type: none">• Discussion sur l'étude d'ensemble et son addendum

Jour	horaire	ordre du jour
Samedi 5 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des cas de manquements graves des États Membres à leurs obligations de faire rapport et à d'autres obligations liées aux normes • Discussion générale (<i>fin</i>): réponses de la présidente de la commission d'experts et de la représentante du Secrétaire général; remarques finales des vice-présidents • Cas individuel 1 – Tadjikistan C.81
Lundi 7 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 2 – Bélarus C.87 • Cas individuel 3 – Ghana C.182
Mardi 8 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 4 – Turkménistan C.105 • Cas individuel 5 – Zimbabwe C.105
Mercredi 9 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 6 – Ethiopie C.87 • Cas individuel 7 – Honduras C.169
Jeudi 10 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 8 – Cambodge C.87 • Cas individuel 9 – Mozambique C.122
vendredi 11 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 10 – Chine HKG C.87 • Cas individuel 11 – Namibie C.111
Samedi 12 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 12 – Kazakhstan C.87 • Cas individuel 13 – Iraq C.111
Lundi 14 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 14 – Roumanie C.98 • Cas individuel 15 – El Salvador C.144
Mardi 15 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 16 – Maldives MLC, 2006 • Cas individuel 17 – Colombie C.87
Mercredi 16 juin	13 h 00 – 16 h 00 *	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuel 18 – Kiribati C.182 • Cas individuel 19 – Bolivie C.131
	17 h 00 – 18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du projet de rapport général par le bureau de la commission
Jeudi 17 juin	13 h 00 – 16 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Cas individuels (<i>cont.</i> si nécessaire) • Adoption du résultat de la discussion sur l'étude d'ensemble et son addendum
Vendredi 18 juin	13 h 00 – 16 h 00	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des conclusions sur les cas individuels (cas 1 à 19) • Adoption du rapport général
Samedi 19 juin	À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du rapport de la Commission (séance plénière de la CIT)

*** Si nécessaire, prolongation maximum de 30 minutes.**